

# REPUBLIQUE DU CONGO

Unité\*Travail\* Progrès\*

\*\*\*\*\*

## LETTRES DE RATIFICATION

\*\*\*\*\*

Nous, **Denis SASSOU-N'GUESSO**, Président de la République du Congo,  
Chef de l'Etat,

**Ayant vu et examiné** l'Accord de partenariat volontaire entre la République du Congo et la Communauté Européenne sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux des bois et produits dérivés vers la communauté Européenne ;

Nous l'avons approuvé et approuvons en toutes et chacune de ses parties, dont le texte demeure annexé aux présentes, conformément à la Constitution du 20 janvier 2002.

Déclarons qu'il est accepté et ratifié et promettons qu'il sera inviolablement observé.

En foi de quoi, Nous avons donné les présentes, revêtues du sceau de la République. /-

*A Brazzaville, le 10.1 DEC 2012*



**Dénis SASSOU- N'GUESSO**

Par le Président de la République :  
Le Ministre des Affaires Etrangères  
Et de la Coopération,

**Basile IKOUEBE**